

Les subsides

Au cours des deux dernières années, le volume de courrier à traiter a augmenté de 6,8 p. 100 tandis que le nombre d'employés a diminué de plus de 2 000 personnes, ce qui a permis d'épargner plus de 60 millions de dollars. Cela représente une amélioration de l'efficacité de 7,5 p. 100. Durant la même période, l'efficacité du secteur des services a augmenté de 2 p. 100 seulement au Canada.

Depuis 1984, la société a desservi 206 000 nouvelles résidences et entreprises, soit l'équivalent d'une ville de la taille d'Ottawa, et ce avec 750 personnes de moins. Ça, c'est de l'efficacité. Le nombre d'adresses a augmenté de 2 p. 100, mais le nombre de préposés à la livraison a diminué de 4 p. 100. Nous devons tous agir de façon responsable. Si nous voulons rétablir la livraison du courrier à domicile pour toutes ces maisons, il va falloir payer.

Le comité des opérations gouvernementales a déclaré Postes Canada un service essentiel. Trop de témoins nous ont dit au cours des deux dernières années qu'ils ne pourraient pas supporter une autre grève. Des dizaines de petites entreprises ont dû fermer leurs portes à cause de la grève précédente et elles ne pourraient tout simplement pas supporter une autre grève. Nous en avons vu la preuve.

J'ai recommandé au comité de demander au secteur privé de nous dire à quel prix il pourrait livrer le courrier dans les nouveaux quartiers urbains desservis par les superboîtes. C'est une autre solution que j'ai proposée. Il en coûte \$25 l'heure pour mettre un facteur sur la route. Si nous voulons avoir des facteurs à tous ces endroits, il va falloir payer.

Le chef de l'opposition propose-t-il que nous empruntions de l'argent ou que nous fassions payer les timbres 50 ou 60c. pour financer la livraison du courrier à domicile? Il doit nous dire ce qu'il veut que nous fassions. Veut-il que nous empruntions de l'argent et que nous augmentions le déficit ou que nous augmentions le prix des timbres pour payer la livraison à domicile qu'il a demandée?

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, l'honorable député n'a pas compris le principe fondamental que j'énonçais, soit que les Canadiens ont droit à un service postal de même qualité vu qu'ils paient tous 36c. pour un timbre. Le gouvernement a le devoir, par l'intermédiaire de Postes Canada, d'améliorer les services et les relations de travail, de diversifier les services offerts par Postes Canada et d'équilibrer son budget en améliorant ses services et non en les réduisant aux dépens de deux millions de Canadiens qui deviendront des citoyens de seconde classe par suite des mesures prises par le gouvernement.

M. Keeper: Monsieur le Président, je suis très heureux d'apprendre que le chef de l'opposition officielle est en faveur de la livraison du courrier à domicile. J'ai entendu ce que le ministériel a dit au sujet des frais. La politique de la livraison à domicile préconisée par le Parti libéral est différente de celle qu'il appliquait lorsqu'il était au pouvoir. Les libéraux sont-ils désormais disposés à permettre aux Postes de s'adonner à des activités lucratives? Le gouvernement n'a pas envisagé cette solution. A vrai dire, les libéraux ne l'avaient pas fait non plus lorsqu'ils étaient au pouvoir.

Cette nouvelle façon de voir émane-t-elle non seulement d'un souci de justice mais s'agit-il aussi de la volonté d'envisager avec réalisme que les Postes s'adonnent à des activités

lucratives pour pouvoir équilibrer le budget tout en offrant un service de qualité?

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, au cours de nos rencontres avec les représentants syndicaux, nous avons dit que nous étions parfaitement disposés à examiner des moyens constructifs d'élargir la gamme des services postaux de façon originale et lucrative.

M. Oberle: Monsieur le Président, je voudrais poser une petite question. Le principe de justice et d'équité des libéraux en matière de services postaux m'intéresse. Le chef de l'opposition (M. Turner) sait que tous les gens n'habitent pas Vancouver Quadra ni Rockliffe. Si c'est la doctrine des libéraux, pour quoi tous les campagnards qui doivent aller chercher leur courrier à la poste doivent-ils louer une case postale alors que les déplacements qu'ils font souvent par une température de -40° leur occasionne déjà des frais?

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, le député habite la circonscription de Prince George qu'il représente et il sait certainement que je parle également pour ses électeurs lorsque je réclame un meilleur service. Il ne va certainement pas nier que la qualité du service devrait être le mobile principal des Postes.

Sans vouloir trop critiquer, je dois dire qu'il faut quatorze jours pour recevoir une lettre envoyée de Vancouver Quadra à la Chambre des communes, à Ottawa. J'ignore si le service est meilleur à Prince George, mais lorsque j'irai là-bas l'été prochain, je ferai avec lui certaines des routes rurales. Nous verrons ce que ses électeurs veulent. Je crois que mon argument le convaincra.

M. Friesen: Monsieur le Président, je sais que le député s'est taillé une solide réputation dans les milieux d'affaires. Il a été membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés. Je suppose qu'à cette époque, les sociétés connaissaient ce que nous qualifions maintenant de compressions d'effectifs à cause des dépenses supplémentaires et d'une réduction de la marge brute d'autofinancement. Étant donné l'expérience qu'il a eue dans le secteur privé pourrait-il dire à la société, qui fait en quelque sorte faillite chaque année puisque les contribuables doivent lui injecter des fonds, comment s'y prendre pour élargir sa gamme de services comme il le préconise?

M. Turner (Vancouver Quadra): D'après l'expérience que j'ai eue dans les affaires, si l'on veut équilibrer le budget d'une entreprise ou accroître ses perspectives de profits, on ne s'attaque pas au produit principal.

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, avant d'entamer mon discours proprement dit, je voudrais commenter les déclarations du chef de l'opposition. Il a recommandé de ne pas restreindre le déficit. Il propose de satisfaire les exigences de l'opposition en priorité. Selon lui, il n'y a pas lieu de se préoccuper du déficit. Lorsqu'on l'interroge à ce sujet, il prétend qu'il remédiera au problème grâce à de meilleures pratiques de gestion, une amélioration des services, une plus grande efficacité et ainsi de suite. Comme l'a signalé mon collègue, le député de Winnipeg—Assiniboia (M. McKenzie), c'est précisément ce qui se passe. En fait, si le chef de l'opposition (M. Turner) avait fait quelques recherches, il serait au courant. Il